Corporations des techniciens professionnels du Québec

ENQUÊTES-SALAIRES 1979

- 3337 techniciens ont répondu et complété le questionnaire de l'enquête-salaire 1979. Comparé à 3058 en 1977 et à 2450 en 1975, ce nombre nous encourage à poursuivre notre effort pour fournir ce type d'information.
- 2.8% des techniciens diplômés travaillent à leur propre compte.
- l'augmentation moyenne annuelle, en pourcentage, de 1977 à 1979 a été de 8.6% par année.
- selon STATISTIQUE CANADA, le taux d'inflation fut de 8.02 en 1977 et de 9.0% en 1978.
- les tables progressives d'imposition du gouvernement du Québec n'étant pas indexées, et elles ne le seront pas avant l'année fiscale 1980, il s'ensuit que le revenu net moyen des techniciens, en dollars constants de 1977, a BAISSÉ au cours des deux dernières années.
- en d'autres termes, le POUVOIR D'ACHAT RÉEL moyen du technicien diplômé a DIMINUÉ en 1978 et en 1979.
- en moyenne, le technicien diplômé gagne un revenu brut de $2,157. par année en temps supplémentaire.
- pourcentage moyen consacré à la technique par l'ensemble des membres:
  1979 - 55%, 1977 - 55%
- formation supplémentaire par des cours universitaires:
  1979 - 22%, 1977 - 22%
- diplômé universitaire détenu par des membres.
  1979 - 6%, 1977 - 5%
- 36% des techniciens diplômés ont une voiture fournie par l'employeur ou ont au moins une partie des dépenses de voiture remboursées par l'employeur.
- 18% des techniciens ont des dépenses autres que des dépenses de voiture remboursées par leur employeur.
- 3% des membres seulement sont des femmes, ce pourcentage est identique à celui de 1977.
- ces femmes gagnent en moyenne $4,429 de MOINS que leurs confrères par année ($15,965 pour les femmes et $20,394 pour les hommes).
- par ailleurs, une certaine stabilité semble se manifester chez nos membres quant à leurs opinions et/ou leurs conditions d'emplois et leur formation, quelques exemples suivent.
- syndiqués ou en association d'employés:
  1979 - 57.9%, 1977 - 58.1%
- "assez" ou "tout à fait" satisfait du milieu de travail:
  1979 - 55.3%, 1977 - 55%
- "assez" ou "tout à fait" satisfait des conditions de travail:
  1979 - 69.6%, 1977 - 68.5%
- cotisation de la CTPQ défrayée par l'employeur:
  1979 - 11.1%, 1977 - 10%
- les plus bas salaires sont payés en OUTAOUAIS ($19,219) et en ESTRIE ($19,227) alors que les plus haut salariés se retrouvent en ABITIBI ($21,081) et dans le NORD du QUÉBEC ($21,373)
- en 1977, les plus bas salaires étaient en ESTRIE et les plus hauts dans le NORD du QUÉBEC.

CORPORATION DES TECHNICIENS PROFESSIONNELS DU QUÉBEC

4152 St-Denis, Montréal H2W 2M5 Tél.: (514) 845-3247